

On vous copie ? De la crise à la maîtrise.

Votre plan de réponse en 4 étapes
pour défendre votre travail.



Le choc. La colère. L'incertitude. Ces réactions sont normales.

Découvrir que votre travail a été copié est une épreuve. C'est déstabilisant et profondément injuste.

Avant toute chose, sachez que ce que vous ressentez est légitime. Vous n'êtes pas seul(e) dans ce cas.

Ce n'est pas un petit problème. Chaque année en France, la contrefaçon représente un manque à gagner de

15 milliards d'euros

pour les entreprises.

Source : EUIPO, 2019 Status Report on IPR Infringement.

Face au chaos, la méthode est votre meilleur atout.

L'improvisation est votre pire ennemie.

Agir sous le coup de l'émotion peut aggraver la situation.



La bonne nouvelle ? Il existe un plan d'action logique et progressif qui a fait ses preuves. Nous l'appelons **l'Escalier de Réaction**.

Je sais que les démarches peuvent faire peur au début, mais vous allez voir, c'est une méthode très structurée qui vous redonne le contrôle.

La vue d'ensemble : votre Escalier de Réaction



*Chaque marche s'appuie sur la précédente.
Cette approche progressive et proportionnée est la clé du succès.*

1 Marche 1 : Constituer un dossier de preuves en béton.

Pourquoi c'est crucial ?

Sans preuves, votre accusation n'a aucune valeur juridique. Cette étape consiste à rassembler des faits indiscutables avant même de contacter la partie adverse.

Comment faire ? (Exemples concrets)



Constats d'huissier

Pour figer la situation à un instant T (ex: sur un site web).



Achats témoins

Acheter le produit contrefait pour l'analyser.



Captures d'écran horodatées

Solution simple pour prouver l'existence d'un contenu en ligne.

Le conseil du mentor

L'erreur classique est d'agir sous le coup de l'émotion en contactant immédiatement le contrefacteur. Souvenez-vous : sans preuves, votre parole a peu de poids. La patience, ici, est votre meilleure alliée.

2

Marche 2 : La mise en demeure, un avertissement formel.

Objectif

C'est une lettre d'avocat qui expose les faits, vos droits, et demande officiellement au contrefacteur de cesser ses agissements. Elle montre votre sérieux et ouvre la porte à une résolution avant le procès.



Que doit-elle contenir ?

- Un rappel clair des faits et des preuves collectées.
- La demande précise (ex: retrait des produits, cessation de l'utilisation de votre œuvre).
- Un délai pour s'exécuter (souvent 8 à 15 jours).
- La menace d'une action en justice en cas de non-réponse.

Exemple

Dans le cas de notre jeune créateur, la mise en demeure exigeait le retrait des produits copiés du site sous 8 jours.

3 Marche 3 : La négociation, une solution intelligente.

Objectif

Un procès est long, coûteux et incertain. Une négociation réussie peut vous apporter une solution plus rapide et sur mesure. L'objectif est de trouver un accord à l'amiable qui répare votre préjudice.



Qu'est-ce qu'on peut négocier ?

- Des dommages-intérêts financiers pour compenser vos pertes.
- Un accord de licence pour l'avenir.
- La destruction des stocks contrefaits.

*Sachez que la majorité des conflits se résolvent à cette étape.
C'est souvent le signe d'une stratégie bien menée.*

4 Marche 4 : L'action en justice, le dernier recours.



Objectif

Si la mise en demeure et la négociation échouent, il faut être prêt à aller plus loin. L'action en justice est l'étape où vous demandez à un tribunal de trancher le litige et de faire valoir vos droits de manière contraignante.

Quand l'engager ?

- Lorsque le contrefacteur ignore vos demandes.
- Lorsqu'il est de mauvaise foi.
- Lorsque le préjudice subi est trop important pour un simple accord.

Rappel important

Vous n'arrivez pas devant le juge les mains vides. Votre **dossier de preuves (Marche 1)** sera le pilier de votre argumentation.

Une analogie pour ne jamais oublier la méthode.

Imaginez que votre jardin soit envahi par des mauvaises herbes.

1. D'abord, vous **identifiez** précisément les mauvaises herbes et leur emplacement (**les preuves**).
2. Puis, vous tentez de les **arracher à la main** ou avec un petit outil (**la mise en demeure / négociation**).
3. Seulement si elles persistent et menacent tout votre jardin, vous sortez des outils plus puissants (**l'action en justice**).



La réaction progressive face à la contrefaçon, c'est exactement la même logique : efficace, mesurée et sans utiliser la tronçonneuse pour une seule mauvaise herbe.

Cette méthode n'est pas que de la théorie.

Les plus grandes entreprises du monde appliquent ces principes chaque jour pour défendre la valeur de leurs créations.



Exemple 1 (Hermès) :

En 2011, **Hermès** a démantelé un réseau complexe de contrefacteurs de sacs 'Birkin' grâce à une stratégie rigoureuse, obtenant des dommages et intérêts historiques.

Exemple 2 (LVMH) :

LVMH emploie des équipes entières dédiées à la traque des contrefacteurs pour ses marques comme Louis Vuitton ou Dior, n'hésitant jamais à engager des actions d'envergure internationale.

Pour ces géants, la propriété intellectuelle n'est pas une question annexe, c'est le cœur de leur valeur.

La protection intellectuelle, c'est l'affaire de tous les créateurs.



Exemple 1 (Tech) : Une **petite entreprise de logiciels** découvre qu'un ex-employé a repris son code source. La preuve ? Une expertise technique. La première action ? Une lettre de cessation et de désistement.



Exemple 2 (Créatif) : Un **artiste photographe** voit son oeuvre utilisée sur un site commercial sans autorisation. La preuve ? Des captures d'écran horodatées. La première action ? Une mise en demeure via son avocat pour demander retrait et indemnisation.

Que vous créiez du code, des designs ou des photos,
la méthode pour les défendre reste la même.

Votre mantra pour protéger votre travail.

Face à une contrefaçon, la réaction doit être progressive :

1. **CONSTITUER** des preuves.
2. **ENVOYER** une mise en demeure.
3. **TENTER** une négociation.
4. Puis **ENGAGER** une action en justice si nécessaire.

Vous êtes maintenant équipés pour protéger votre valeur.

Savoir défendre sa propriété intellectuelle n'est pas juste une compétence juridique. C'est une compétence de créateur, d'entrepreneur, de leader. C'est ce qui transforme une bonne idée en une entreprise durable et respectée.

En maîtrisant ces 4 étapes, vous ne vous contentez pas de réagir à un problème. Vous affirmez la valeur de votre travail et vous construisez les fondations de votre réussite future. **Vous avez le contrôle.**